



L'Écho de Barkmere – Janvier 2023

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 21 janvier 2023 :

MOT DU MAIRE

ANNONCES

DÉCÈS DE MONSIEUR ALBERT RAYMOND

Le maire nous informe qu'après la réunion du conseil du mois de décembre, nous avons appris avec une très grande tristesse le décès de M. Albert Raymond, qui nous a quitté le 17 décembre. Ancien résident de Barkmere, M. Raymond était également le père de l'ancienne conseillère Chantal Raymond, et le beau-père de l'ancien conseiller Laurent Barbé.

M. Raymond nous a toujours diverti avec sa bonne humeur contagieuse et son sens de l'humour. Il est décédé à l'âge vénérable de 98 ans, en raison sans doute de l'air pur du Lac des Écorces!

Nous offrons toutes nos condoléances à Chantal, Laurent et leurs filles, Charlotte et Émilie.

DÉCÈS DU PÈRE DE ROBERT PALO

Le maire a tenu à mentionner le décès du père de M. Robert Palo, survenu le 7 janvier dernier. Nous offrons également nos condoléances à Bob et Ellen, et leurs filles, Annika et Stephanie.

Le maire a demandé la tenue d'une minute de silence à la mémoire de ces disparus.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Règlement 275

Le Conseil a adopté le règlement 275 établissant le taux de taxes pour l'année 2023. Comme il a été mentionné lors de la séance du conseil, le règlement fixe à 0,497\$ du 100\$ d'évaluation, en hausse de 5% par rapport à 2022 tel qu'expliqué par le conseiller Marc Frédette tant lors de l'adoption du budget que lors de la présentation du règlement et au Bulletin Automne/Hiver.

Règlement 276

Le Conseil a également adopté le règlement 276 afin d'abroger le règlement 212 lequel concernait la création d'une réserve financière dont les fonds provenaient d'une taxe spéciale imposées aux résidents du secteur du chemin Duncan.

TAXES MUNICIPALES 2023

Nous vous informons que les comptes de taxes sont maintenant en préparation et devraient être transmis à la fin du mois de janvier.

MAINTIEN DU STATUT D'ORGANISME BILINGUE

À la suite à l'adoption de la loi 96, modifiant la Charte de la langue française du Québec, lorsqu'une municipalité a plus de 50% de sa population permanente de langue maternelle française, elle doit décider si elle désire maintenir son statut de municipalité bilingue. L'Office de la langue française du Québec a transmis une demande à cet effet à la Ville, puisqu'au dernier recensement fédéral, plus de 50% des répondants ont mentionné utiliser le français à la maison. Compte tenu de la part importante de résidents permanent et non-permanents qui ne sont pas de langue française, le Conseil a décidé de maintenir le statut de municipalité bilingue.

ENVIRONNEMENT

APPUI À L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE-NATION ET SAUMONS

Une résolution a été adoptée pour appuyer l'Organisme de bassins versants (OBV-RPNS) dont la Ville est membre, pour combattre la propagation du roseau commun, une espèce étrangère invasive, qui détruit les plantes de milieux humides indigènes comme les quenouilles.

ZONE DE PROTECTION EN AMONT DU LAC DES ÉCORCES

Pour donner suite aux recommandations des organismes Éco-Corridors Laurentiens et de la Société pour la protection de la nature et des parcs (SNAP) pour le Québec, et ainsi qu'avec l'accord des membres du Conseil municipal de Montcalm, il a été décidé d'élargir la zone de protection projetée pour couvrir les lots publics dans leur entièreté.

Éco-Corridors Laurentiens va préparer le projet et la demande, afin que nous puissions commencer à rencontrer tous les acteurs de ce milieu pour leur présenter notre projet. Les membres du Conseil de Barkmere sont très heureux de pouvoir travailler sur ce projet avec leurs collègues de Montcalm et tiennent à les remercier de leur support.

URBANISME

Le directeur général fait rapport qu'en décembre il y a eu une transaction impliquant le bâtiment commercial voisin de l'hôtel de ville. Un permis de rénovation a été émis à l'acquéreur autorisant le remplacement du bardeau d'asphalte de la toiture ainsi qu'un permis d'occupation pour vente de produits pétroliers...

RAPPORT DU DERNIER CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES LAURENTIDES

Le maire fait rapport qu'il y avait peu de sujets à l'ordre du jour du Conseil du 19 janvier, à part des demandes de subventions diverses, pour les pistes cyclables et autres projets. Avant la séance, les représentants de la Sûreté du Québec sont venus présenter leur bilan annuel. Comme ailleurs au Québec,

les policiers doivent faire de plus en plus d'interventions pour des cas de détresse psychologique, pour lesquels ils n'ont pas nécessairement tous les outils. C'est une nouvelle réalité, qui semble s'être aggravée depuis la pandémie.



Le lac en noir et blanc...